ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT (ASIJ)
Comité de direction

Rapport de gestion présenté le 11 juin 2026, pour l'exercice 2025

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion concernant l'exercice 2025.

Effectifs

1'780 élèves au 30 septembre 2024
(année scolaire 2024-25)
soit 1'317 élèves primaires
et 463 élèves secondaire

1'834 élèves au 1er octobre 2025
(année scolaire 2025-26)
soit 1'337 élèves primaires
et 496 élèves secondaire

Organes 2025 de l'ASIJ

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégué·e·s des 10 communes membres de l'association.

Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- Deux délégué·e·s des Municipalités pour la délégation fixe.
- Autant de délégué·e·s des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable, dont deux au minimum.

Comité de direction

Le Comité de Direction (CoDir) est composé d'un représentant par commune membre, choisi·e et proposé·e par chaque Municipalité parmi ses membres.

Les représentant·e·s sont :

Communes	**Représentants**	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	Président
Forel (Lavaux)	Michel Godat	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	David Mellioret	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Christian Aeschlimann	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Valérie Hirt	
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-Président

Bureau

Le Comité de Direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Directeur des opérations : Nicolas Deprez
- Secrétaire : Fabienne Blanc
- Boursière : Yvette Magnin (anciennement Carbonatto)

Composition des commissions

Commissions	**Membres**
Finances	Jérôme Porchet
	Michel Godat
Bâtiment Collège du Raffort, Mézières	Muriel Preti
	Christophe Balissat
	Olivier Hähni

Bâtiment Collège Gustave-Roud, Carrouge	Muriel Preti
	Christophe Balissat
	Michel Godat
	Olivier Hähni
Bâtiment Collège des Gollies, Servion	Christophe Balissat
	Yves Boand
Bibliothèque scolaire	Muriel Preti
	Christian Aeschlimann
Centrale de chauffe	Olivier Hähni
	Jérôme Porchet
Conseil d'établissement (CEt)	Valérie Hirt
Devoirs surveillés	Muriel Preti
Energie	Yves Boand
	Michel Godat
Evolution démographique	Valérie Hirt
	Christian Aeschlimann
	Michel Godat
Ordre – Justice	Muriel Preti
	Christian Aeschlimann
Patrouilleurs	Commission du personnel
	Municipal ad hoc
Personnel	Isabelle Lorenz
	Christophe Balissat
	David Mellioret
Réfectoires APERO-UAPE	Isabelle Lorenz
	Michel Godat
Transports	Valérie Hirt
	Christian Aeschlimann
	Municipal ad hoc

Activités 2025 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à trois reprises en 2025 :

11 juin	à Montpreveyres	Présidence : M. Gaël Manigley, Vulliens
17 septembre	à Jorat-Mézières	Présidence : M. Gaël Manigley, Vulliens
3 décembre	aux Cullayes	Présidence : M. Gaël Manigley, Vulliens

Objets traités

N°	Objets
01/2025	Comptes 2024 + rapport de gestion
02/2025	Budget 2026
03/2025	Préavis 03/25 – Crédit d'étude préliminaire de construction modulable

Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASIJ www.asij.ch

Activités 2025 du Comité de direction

Le Comité de Direction, organe exécutif, se réunit au minimum une fois par mois pour traiter ses affaires courantes, ainsi que de thèmes d'actualité. Le Directeur des opérations en est un des acteurs principaux, et la Secrétaire en prend et cosigne les procès verbaux. Des mandats sont confiés aux commissions, qui se réunissent hors séances du Comité de Direction pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer ou d'autres interventions sur le terrain.

La Boursière est régulièrement présente aux séances du Comité de direction. Le Directeur de l'Établissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat y est également invité, et collabore dans le cadre des commissions thématiques, si cela s'avère nécessaire.

FINANCES

L'année 2025 a été une année importante pour la partie financière de l'ASIJ puisqu'il a fallu préparer le passage à MCH2 pour 2026. De manière simplifiée, cela a consisté à convertir les comptes MCH1 en comptes MCH2 tout en respectant les nouvelles règles comptables. Le budget 2026 a été présenté sous cette nouvelle forme. Cela a impliqué de nombreuses heures de travail, particulièrement de la Boursière, mais également du Directeur opérationnel et de la commission de finances.

La commission des finances du CoDir s'est réunie trois fois au cours de l'année 2025 pour rencontrer des commissions du Conseil intercommunal. Elle a rencontré la commission de gestion lors de la présentation du préavis sur les comptes 2024, la commission des finances pour le budget 2026 ainsi que la commission ad hoc pour le crédit d'étude des infrastructures modulables.

Au mois de mars, elle a participé à la réponse de l'ASIJ concernant la consultation sur la nouvelle loi sur les communes.

Dès l'information donnée par le Canton aux communes et aux associations de communes concernant la répartition du volet scolaire de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), elle a travaillé sur le sujet en préparant la modification de l'article 32 des

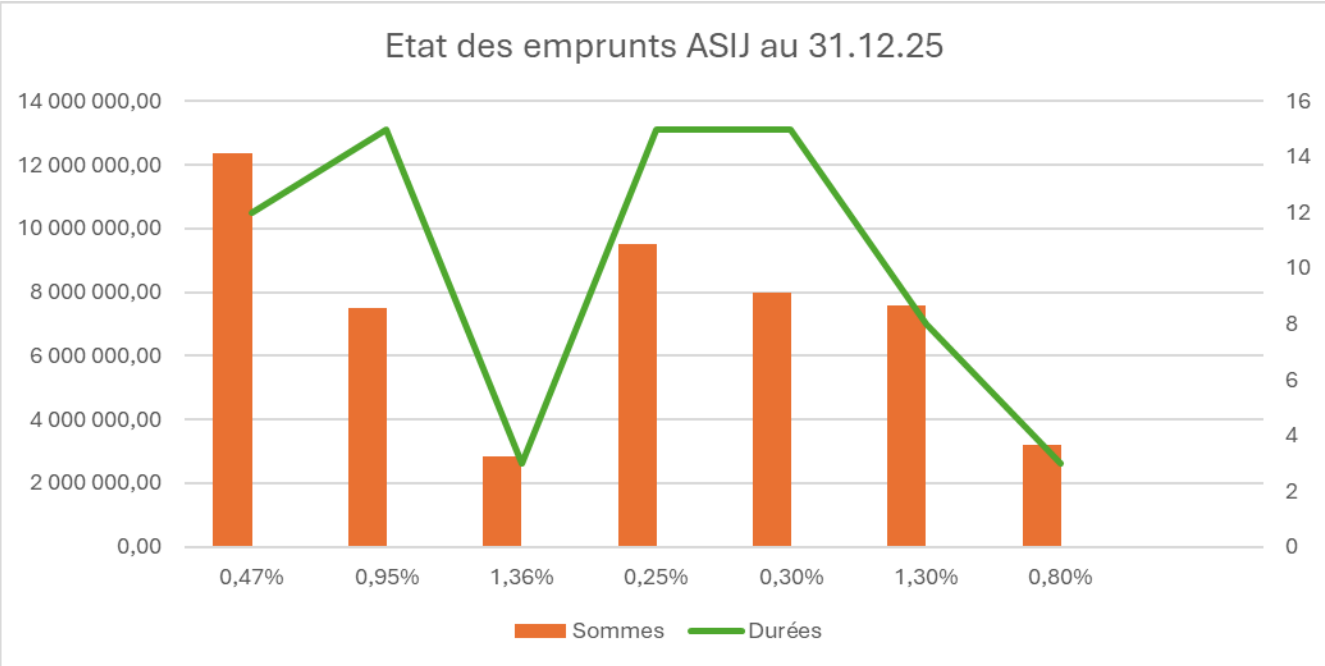
statuts de l'ASIJ. Le Conseil intercommunal a été informé officiellement de cette procédure lors de l'assemblée du 3 décembre 2025.

En étroite collaboration avec la Boursière, la commission des finances accomplit, tout au long de l'année, les tâches courantes suivantes qui sont de sa responsabilité :

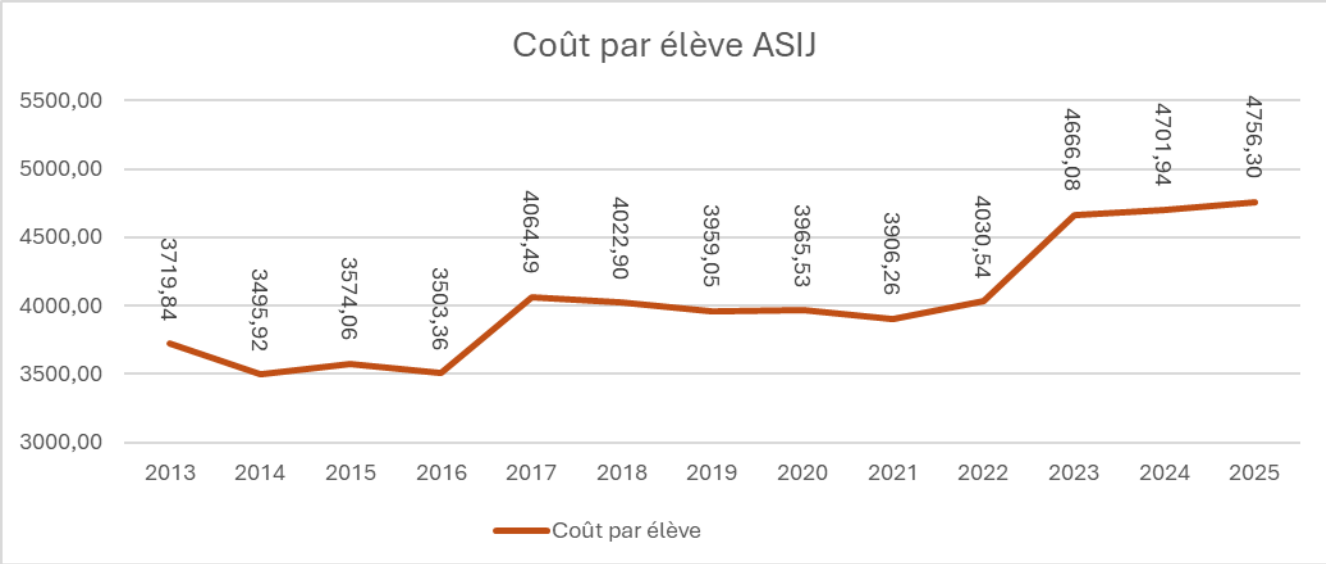
- Contrôler et viser les paiements tous les quinze jours.
- Participer à la clôture des comptes 2024 avec la Boursière.
- Participer à l'élaboration du budget 2026 avec le Directeur opérationnel.
- Gérer les emprunts et les Avances à Terme Fixe (ATF) en fonction des besoins pour les préavis.
- Elle fait également le suivi des emprunts, de leurs renouvellements ou de leurs remboursements.
- Elle suit les amortissements des infrastructures et intègre tout nouveau projet ou idée de projet dans sa planification financière.

Début avril, un prêt de CHF 1'750'000.00 contracté auprès de PostFinance à un taux de 0,81 % a été remboursé.

En juin, l'ASIJ a augmenté une ATF de CHF 2'000'000.00 auprès de la BCV à CHF 3'290'000.00 et l'a consolidée en un emprunt sur 3 ans à 0.80%. Cet emprunt finalise ceux pour le collège Gustave-Roud.



Le coût de l'élève ASIJ se stabilise toujours en dessous des CHF 5'000.00.



MCH2
Le budget 2026 a été présenté en version MCH2.

Etat des emprunts pour le collège Gustave-Roud

- Crédit accordé par le CI ASIJ selon préavis, études comprises : CHF 38'260'000.00
- Etat des coûts au 31.12.2024 (bouclement du préavis) : CHF 34'290'957.46
- Total des emprunts pour le financement du collège : CHF 34'290'000.00
- Subvention cantonale pour la salle de gymnastique reçue après bouclement du préavis : CHF 2'851'736.00

Le Comité de Direction remercie vivement Yvette Magnin, Boursière, pour sa disponibilité et le bon travail accompli tout au long de l'année écoulée.

BATIMENTS

Collège du Raffort à Mézières

L'année 2025 a été celle de travaux d'entretien modestes sur le site de Mézières.

Certains éléments ont dû être remplacés :

- Porte d'entrée des enseignants.
- Serrures et gestion d'accès, suite et fin d'une série de travaux sur quatre ans, avec la dernière étape d'installation de cylindres, et la migration globale du système Kaba, lequel permet l'accès à tous les bâtiments ASIJ avec un seul badge.
- Installation des antennes wifi du Canton, avec reprise en main de la gestion par CIPEO.
- Finalisation des rideaux et caissons de scène de l'aula.

Des travaux récurrents selon un cycle préétabli suivent leur cours :

- Réfection du parquet de deux salles de l'aile A.
- Installation de 4 ANF en remplacement tableaux noirs et beamer.
- Déménagement – aménagement de salles de classes : La salle de couture au rez-de-chaussée de l'aile A devient salle de classe ; la salle consacrée aux élèves HP est déplacée vers Carrouge.
- Le cycle de vie des machines étant prévisible, il a été procédé à l'achat d'une tondeuse à main.

Des études accompagnent la réflexion sur les aménagements futurs :

- Finalisation et réception du rapport CECB, initié en 2024.
- Validation nouveau concept de vidéosurveillance (installation au printemps 2026).
- Groupe de travail pour la rénovation des salles de science.
- Etude sur le remplacement des luminaires défectueux, ou dont les tubes / ampoules sont de plus en plus difficiles à remplacer.
- Etude sur l'état de l'aile C, ses fenêtres, son escalier de secours et son isolation.

Collège Gustave-Roud à Carrouge
Après une troisième rentrée scolaire, le bâtiment de Carrouge continue à apporter beaucoup de satisfaction à ses utilisatrices et occupants.

L'année 2025 a de nouveau vu arriver à terme la garantie de construction des deux ans renouvelée au 31 août 2025, et négociée pour un montant adapté de CHF 200'000.-. L'été une fois passé, cette échéance n'ayant pas vu s'accomplir les nombreuses corrections qui étaient protocolées, un report de garantie a à nouveau été obtenu aux mêmes conditions. Puis en décembre, cette démarche a dû être une fois de plus renouvelée jusqu'à l'été 2026, toujours pour ce montant de CHF 200'000.-.

Un des gros chantiers a été la mise en conformité des installations électriques. Le rapport de conformité a finalement été envoyé à la mi-novembre à l'OIBT.

En conclusion de la séance de chantier du 5 novembre, l'ASIJ constatait que si bon nombre de corrections avaient été réalisées, un autre grand nombre de défauts ont été quittancés par lassitude par l'ASIJ, qui regrette qu'HRS n'assume pas la qualité de sa réalisation jusqu'au bout.

Fort de ce constat, parallèlement à une dizaine de sujets de moindre importance à régler par HRS, il restait deux défauts d'importance majeurs, occasionnant de grands chantiers :

1) Des 21 portes-fenêtres en bois de l'entreprise Egokiefer, pas une seule ne ferme de façon hermétique, dont quatre sont à modifier en portes à usage régulier. Sept autres devraient être condamnées, puisque que même des ouvertures occasionnelles les endommagent. Les onze restantes étant des sorties de secours, leur réglage s'avère presque impossible, car leur poids endommage les huisseries et leur gite en empêche l'ouverture.

En toute fin d'année, il a été admis que trois portes allaient être changées au frais de l'entreprise, devenant ainsi de véritables portes de passages, les autres étant équipées d'alarmes empêchant la position ouverte plus longtemps que ne l'exige une évacuation. Ces travaux étant planifiés pour 2026.

2) Le préau entre les deux bâtiments fait une telle rétention d'eau, que celle-ci a pénétré dans les bâtiments, celui de l'école comme dans celui de gymnastique. Au centre du préau, d'importantes flaques se créent et lorsque le gel arrive, celui-ci devient impraticable.

De nombreuses interventions coûteuses dans la cadre de la garantie de défaut ont permis d'empêcher l'eau de pénétrer à l'intérieur des bâtiments, mais la raison pour laquelle cette eau gorge le sol et cherche toutes les voies de fuite possible s'est soldée sur le constat suivant : Les canalisations d'évacuation des eaux claires – ou météorites – sont volontairement sous-dimensionnées, afin de créer une rétention, soi-disant voulue par des instances supérieures. L'ASIJ ne met la main sur aucun document mentionnant une telle exigence, et HRS n'a, à ce jour, pas réussi à le produire. Selon HRS, il s'agit là d'un *concept que l'ASIJ désapprouve*, et non d'un *défaut*. Affaire à suivre en 2026.

Un pont roulant acquis lors de l'installation en 2022 s'avère trop laborieux à l'usage, et condamné à n'être déployé que sur le site de Carrouge. Il a été revendu en échange d'une nacelle télescopique, facile à déplacer et utilisable par une seule personne.

Collège des Gollies à Servion
Les dégâts dus aux inondations dans les salles de classe ont été définitivement éliminés dans le début de l'année. Les plaques de faux-plafonds des classes, couloir, UAPE et cuisine UAPE ont été reposées. Le contrôles de tous les robinets Franke par KWC a été faits. Des plinthes ont été collées plutôt que vissées, afin de ne pas toucher des tuyauteries. Le robinet et le lavabo de la classe incriminée ont été remplacés.

Un ouvrant de la salle de gym ne répondant plus à la commande, le remplacement de ses trois moteurs sont exécutés en juillet. On espère qu'il ne s'agit pas du début d'une mauvaise série, sachant qu'il y en a 3 par fenêtre, lesquelles sont au nombre de 16.

Toute la ligne des fenêtres côté Alpes, non essentielle, a déjà été condamnée il y a plusieurs années.

L'entreprise Delessert d'Essertes a réparé l'enrobé bitumineux de la sortie du parking, qui avait été abîmé lors de la rupture de conduite d'eau de l'AIESFE (Association Intercommunale de distribution des eaux, Servion - Jorat-Mézières - Oron), les factures ont été transmises directement à l'assurance de l'association.

Les éclairages LED de la marque Regent du plafond de la salle de gym ont lâché les uns après les autres, après seulement huit ans d'utilisation. L'entreprise Stucki a reçu divers mandats :

- Création dans la salle de gym de nouvelles rampes, compatible avec les sports en hauteur type badminton, avec des luminaires de la marque Zumtobel pendant les vacances d'automne.
- Mise en fonction de la connexion à distance de la chaudière, qui n'avait jamais fonctionné correctement depuis son installation.
- Corrections à la suite du rapport OIBT, lequel devait être transmis aux autorités compétentes par ICC au plus tard au 30 juin afin de valider la conformité de l'installation électrique.

Caban'Air a demandé l'installation d'un parasol, dont l'emplacement a été validé, et les conditions d'installation précisées. L'ASIJ n'entre pas en matière pour son financement.

Des pigeons dont on peine à se débarrasser se sont installés sous les panneaux solaires et entre la toiture et l'isolation créant des risques d'incendie. Une procédure a été validée par la préfecture pour avoir l'autorisation d'éliminer ces volatiles.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque scolaire est répartie sur deux sites, Mézières et Savigny,

Madame Delessert gère le site de Savigny, Madame Rytz celui de Mézières, tout en assurant la responsabilité du tout.

Madame Gläser travaille sur les deux sites en tant qu'agente en informations documentaires (AID).

La bibliothèque a accueilli plusieurs stagiaires, pour quelques jours jusqu'à quelques semaines. Ces stages sont profitables tant à la structure qu'à la personne en formation.

Pour rappel, les salaires des collaboratrices et collaborateurs sont versés par l'ASIJ, mais remboursés par le Canton, et selon les barèmes qu'il indique à l'ASIJ.

La répartition des classes qui se rendent dans chaque bibliothèque est désormais la suivante :

- Savigny reçoit les classes de Savigny, Forel et Servion (1H à 8H). Cela fait un total de 38 classes.
- Mézières reçoit les classes de Mézières et Carrouge (1H à 11H). Cela fait un total de 56 classes.

432 animations pédagogiques ont été réalisées (203 à Savigny et 229 à Mézières).

Pour rappel, les deux sites partagent leur activité chacune avec une bibliothèque publique, indépendante l'une de l'autre, mais toutes deux liées au réseau Renouvaud. Les fonctionnements des unes et des autres sont étroitement imbriqués, ce qui représente un apport considérable.

A Mézières, les prestations des bénévoles de la partie publique sont très appréciables. Il s'agit entre autres de plastifiage des ouvrages destinés à la jeunesse et des réparations de livres par Monsieur Corset.

Les bibliothèques scolaires collaborent entre elles, contrairement aux bibliothèques publiques qui ont des fonctionnements totalement différents et non rien à voir l'une avec l'autre. En revanche, chaque bibliothèque scolaire travaille en lien avec sa bibliothèque publique, ce qui nécessite un véritable travail d'équilibriste.

Nombreux ont été les événements organisés durant toute l'année sur les sites de Mézières et de Savigny, permettant aux élèves comme aux adultes de rencontrer des auteurs ou de découvrir des installations interactives.

L'équipe a également mis à disposition des enseignants plusieurs « Animations clé-en-main » : prêt de collections de livres sur un thème avec diverses animations proposées.

A Savigny, presque 28'000 documents ont été empruntés. Le système ne permet pas de dissocier les prêts scolaires des prêts communaux. En termes de comparaison, à Mézières, ce sont également plus de 34'000 documents qui ont été mis en circulation, dont plus de 12'000 par l'entité scolaire.

CENTRALE DE CHAUFFE

Durant l'année 2025, la chaufferie a fonctionné sans problème majeur. Les ennuis techniques rencontrés ont pu être traités rapidement, entre autres, grâce à la vigilance du surveillant.

- Janvier, une pompe a dû être remplacée.
- Février, un morceau de bois trop gros a bloqué la vis d'alimentation principale et fait casser les vis du moteur d'entraînement.
- Octobre, même problème, avec cette fois le remplacement du disque d'entraînement sur l'alimentation.
- Novembre, l'écran principal du panneau de contrôle a été remplacé.

Le problème de bois hors calibre standard qui vient bloquer la vis d'alimentation n'est pas nouveau. A ce jour, il n'y a pas de moyen supplémentaire à mettre en place pour éviter ce genre de problème.

M. Francis Glauser assure la surveillance et l'entretien courant de la centrale de chauffe à la grande satisfaction du Comité de Direction. Qu'il soit remercié pour sa disponibilité, de jour comme de nuit, pour répondre aux diverses alarmes.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CEt)

Le Conseil d'Établissement (CEt) a siégé trois fois, le 20 mars, le 12 juin et le 9 octobre. Madame Sandra Favre a présidé les 2 séances et la troisième séance a été présidée par la Vice-Présidente, Mme Valérie Hirt. L'assemblée des parents a été reportée en 2026 afin d'élire la nouvelle composition du quart-parent.

Le Conseil d'Établissement a organisé le 28 janvier une conférence spéciale avec Madame Alix Noble sur le thème : *Comment parler avec nos enfants de la mort ?* Environ 80 participants étaient présents. Un grand merci aux membres présents qui ont tout mis en œuvre afin que cette conférence se déroule dans les meilleures circonstances malgré le délai très court.

Composition fin 2025

1/4 Parents
Mme Irina Forfiz Ortiz Tapia
Mme Julie Kay-Lorenz
Mme Diana Perrone
M. Didier Schmassmann

1/4 Autorités
Mme Sandra Favre, Présidente, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
Mme Valérie Hirt, vice-présidente, Comité de Direction de l'ASIJ
Mme Sophie Richard Audino, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
Mme Sara Charbon Petter, Conseil Intercommunal de l'ASIJ

1/4 Sociétés
Mme Isabelle Guzzon, Réseau APERO
Mme Valérie Maeder, Conseil de la paroisse du Jorat
Mme Catherine Ngom-Bru, APE - Jorat
Mme Hélène Parkinson, Ecole Musique de Savigny-Forel

1/4 Professionnels actifs
Mme Muriel Heiniger, Infirmière scolaire
Mme Ysabel Hugonnet, Enseignante
Mme Delphine Indermühle, Enseignante
M. Cédric Béguin, Directeur de l'EPS du Jorat

DEVOIRS SURVEILLES

A chaque rentrée scolaire, les élèves de la 4P à la 8P peuvent bénéficier des devoirs surveillés après le temps scolaire. Ceci sur les sites de Savigny, de Forel, de Servion et de Carrouge.

De janvier à décembre 2025, les sites des devoirs surveillés ont été mis sur pied à Carrouge et à Savigny. Le peu d'inscriptions sur Forel et Servion n'ont pas permis d'ouvrir ces sites.

Inscriptions 2025 à Carrouge

- De janvier à juin, le lundi avec deux surveillantes : 15 élèves.
- D'août à décembre, le lundi avec une surveillante : 5 élèves. Et le mardi avec une surveillante : 7 élèves.

Inscriptions 2025 à Savigny

- De janvier à juin, le lundi avec une surveillante : 8 élèves.
- D'août à décembre, le lundi avec une surveillante : 5 élèves.
-

La baisse significative d'inscriptions soulève des questions. S'agit-il d'un souci financier ?

Le coût par semestre est de CHF 150.-. Avec un seul montant pour les frais d'inscription de la 4P à la 8P de CHF 25.-.

Que les surveillant·e·s soient chaleureusement remercié·e·s. Les petits pourcentages de travail que la tâche représente n'aide pas à les garder ou à les remplacer.

ENERGIE

L'installation photovoltaïque du Collège du Raffort d'environ 560 m^2 pour une puissance de crête de 137'510 kW, mise en service en novembre 2024, témoigne de la volonté de l'ASIJ à contribuer à la production d'énergie renouvelable dans la région.

L'installation a produit 159'214 kWh en 2025. L'autoconsommation se monte à 67'362 kWh, ce qui représente 41% de l'ensemble de la consommation annuelle électrique du bâtiment. Depuis la mise en route des panneaux fin 2024, ce sont 173'200 kWh qui ont été produits.

Il est toujours trop tôt à ce jour pour évaluer le réel retour sur investissement après à peine plus d'une année de fonctionnement, d'autant plus que celui-ci est conditionné par le pourcentage variable d'autoconsommation et le tarif de reprise de moins en moins stable. Pour rappel, celui-ci a fortement baissé, incitant encore plus à optimiser l'autoconsommation.

Parallèlement, des efforts sont consentis afin de réduire les besoins énergétiques des établissements scolaires, grâce notamment à une étude de remplacement systématique de l'éclairage des salles de classes du Raffort.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au cours de l'année écoulée, les 10 communes composant l'ASIJ ont poursuivi leur développement dans un contexte marqué par une augmentation constante de leur population. Cette croissance démographique témoigne de l'attractivité de son territoire, de la qualité de vie qu'il offre et de son dynamisme économique et social. Toutefois, cette évolution positive s'accompagne également de nouveaux défis, notamment en matière d'infrastructures publiques et plus particulièrement d'accueil scolaire.

En effet, l'augmentation du nombre d'habitants se traduit directement par une hausse du nombre d'enfants scolarisés. Les établissements scolaires existants atteignent progressivement leurs limites de capacité. Certaines classes sont aujourd'hui proches, voire au maximum de leur taux d'occupation et les marges de manœuvre pour absorber de nouvelles arrivées d'élèves en cours d'année deviennent de plus en plus réduites. Cette situation nécessite une réflexion approfondie afin de garantir à l'ensemble des élèves des conditions d'apprentissage optimales et adaptées aux besoins pédagogiques actuels.

Les projections démographiques indiquent que la tendance à la hausse devrait se poursuivre dans les prochaines années, après une légère baisse que l'on peut constater en 2027 et 2028. Il est donc indispensable d'anticiper ces besoins afin d'éviter une saturation des infrastructures et de pouvoir accompagner durablement le développement de l'ASIJ.

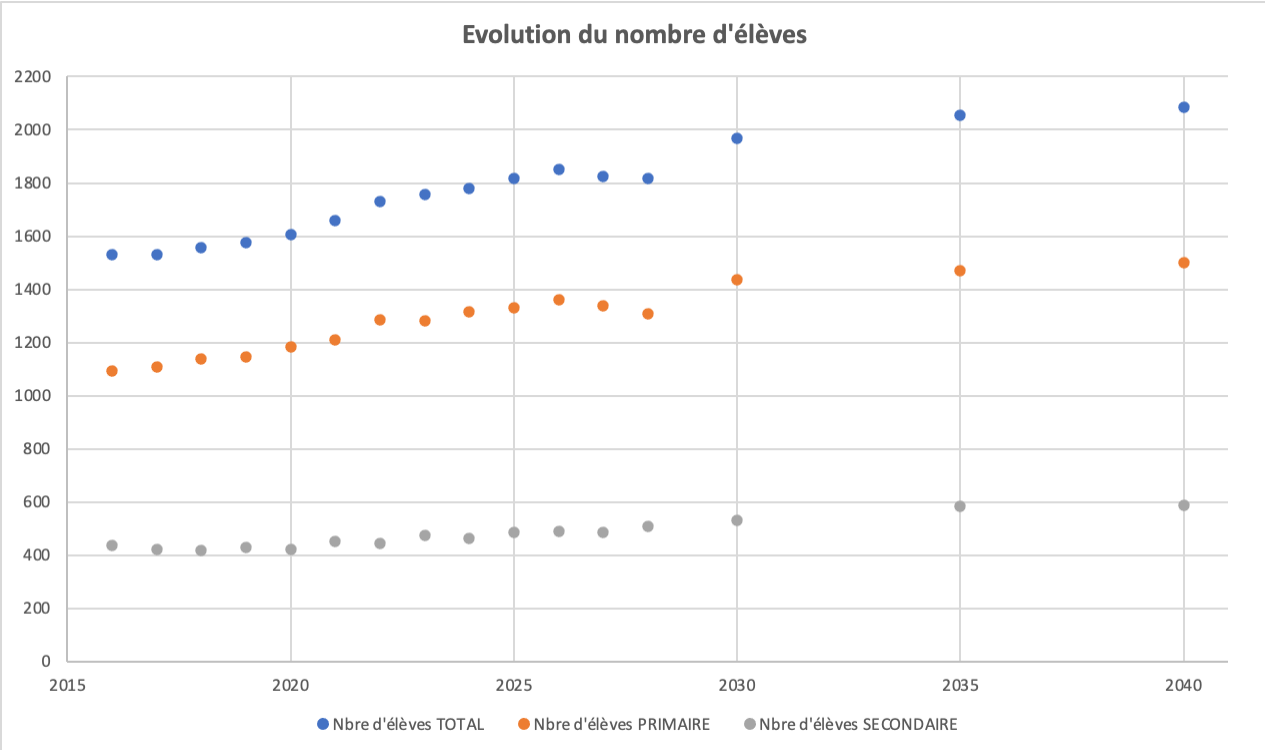
Dans ce contexte et après moult réflexions, une étude a été lancée en 2025 afin d'évaluer les possibilités d'extension ou de création de nouvelles infrastructures scolaires. Cette étude porte actuellement sur trois sites potentiels situés sur trois communes, soit Jorat-Mézières (Carrouge), Forel (Lavaux) et Savigny. Le Conseil intercommunal a pour cela accepté un crédit de CHF 110'000.- lors de son assemblée du 3 décembre 2025 aux Cullayes, via le préavis 3/25 « Demande d'un crédit de CHF 110'000.- concernant l'étude préliminaire de construction modulable ».

Le choix du Comité de Direction se dirige vers des constructions modulables, permettant le maximum de flexibilité quant à l'utilisation des surfaces, cela en fonction des besoins. Pour ce

faire, la commission a pu visiter différentes réalisations à Carouge (Genève), Payerne et Pully et percevoir les différentes réalisations possibles, soit en bois, en métal, en béton ou en combiné de ces divers matériaux.

Les analyses en cours examinent différents critères tels que l'accessibilité des sites, leur intégration dans le tissu intercommunal ainsi que les impacts sur l'environnement et la mobilité. La capacité à répondre aux besoins futurs des élèves et du personnel scolaire constitue également un élément central de cette réflexion.

Dans cette démarche d'anticipation et de planification responsable, le Comité de Direction continue à suivre attentivement l'évolution démographique et tiendra informés les délégués et les municipalités de l'avancement de cette étude. Les décisions qui seront prises devront répondre aux besoins actuels, tout en tenant compte des perspectives de développement à long terme de l'intercommunale. Cette réflexion s'inscrit pleinement dans l'engagement des autorités à assurer un développement harmonieux et équilibré du territoire au bénéfice de l'ensemble de ses habitants.



PERSONNEL

L'année 2025 a été stable pour le personnel de l'ASIJ, tant pour les postes administratifs, de conciergerie, que de surveillance (devoirs surveillés, surveillance de préau, et patrouilleur·euse·s des passages piétons).

Les entretiens de personnel du mois de juin ont permis de noter une satisfaction générale et mutuelle avec les concierges. Ceux-ci ont pu faire part de quelques demandes d'outillages spécifiques, ainsi que de souhaits de formations continues.

La motivation de se consacrer à une formation complémentaire a également été au centre des échanges avec le Directeur des opérations. Un accord lui permettant de suivre un module de son choix a été trouvé dans l'intérêt commun.

Les collaborateurs et collaboratrices de l'administration gèrent leurs dossiers avec autonomie et un sens d'initiative et de coopération qui leur offre flexibilité et complémentarité.

En ce qui concerne la surveillance, la tâche se révèle de plus en plus compliquée pour maintenir le bon déroulement des activités, et pour assurer la sécurité des élèves. Il n'en reste pas moins que l'engagement et l'énergie que chacun fournit sont extrêmement satisfaisants.

Une adaptation du temps de travail a dû être mise en place pour l'une des surveillantes, à la suite de l'ouverture du Collège de Vulliens.

Le Concierge du Raffort, faisant face à des soucis de santé récurrents, a annoncé durant l'automne sa volonté de prendre une retraite anticipée en octobre 2026. Ses collègues – son auxiliaire attitré ainsi que le titulaire du Collège Gustave-Roud – ont trouvé des solutions au jour le jour, afin de parer à ses carences de service répétées, dans un louable esprit de collaboration et de collégialité.

ORDRE ET JUSTICE

Depuis 2009, une fois par année dans chacun des 10 districts du Canton et sous la conduite des préfets respectifs, se tient un Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS). Ces rencontres visent à renforcer le niveau d'information des parents, elles invitent ces derniers à anticiper les difficultés et à oser demander de l'aide en cas de besoin.

En grandissant, les jeunes profitent de plus grandes libertés et vivent de nouvelles expériences. Pour les aider à gérer leur autonomie mais aussi pour soutenir les parents dans leur mission éducative, les pouvoirs publics ont édicté des lois qui constituent des repères essentiels. Il s'agit de les faire respecter en bonne intelligence.

En 2025, aucun délégué de l'ASIJ n'a été convié à cette réunion. Certainement par le départ à la retraite à fin juin du Préfet Daniel Flotron, c'est lui qui réunissait toutes les personnes concernées à ce sujet.

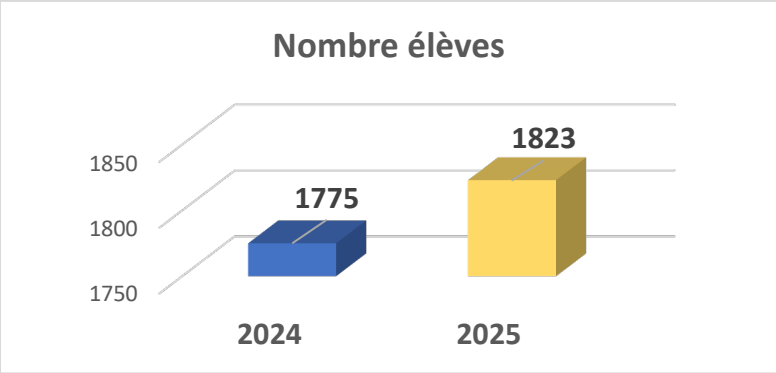
Sur le territoire de l'ASIJ, on peut observer des incivilités récurrentes, que ce soit dans les bus scolaires (déprédation du matériel, interaction avec le chauffeur), ou lors de l'attente des bus aux arrêts. Des réflexions sont en cours afin de sensibiliser les élèves et leurs parents.

Des mesures devront être prises, en termes d'accompagnement, de surveillance, de mise à disposition d'outils adéquats, mesures qui nécessiteront des moyens non négligeables.

REFECTOIRES

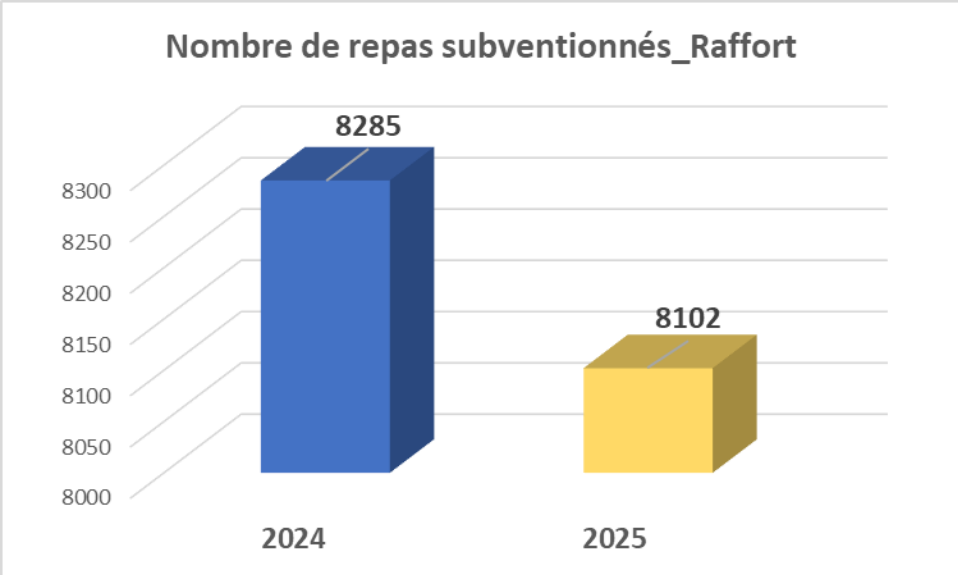
Avec une augmentation d'élèves de 4.8%, on peut observer un excellent taux de fréquentation, sauf au collège du Raffort. Au 31 décembre 2024, l'EPS du Jorat comptait 1775 élèves alors qu'au 31 décembre 2025, il en atteignait 1823.

Cette augmentation d'élèves explique en partie l'augmentation des repas.



La Chenille Gourmande d'Oron assume toujours les repas des réfectoires de Savigny et de Carrouge (7et 8H) ainsi que du secondaire au Raffort à Mézières.

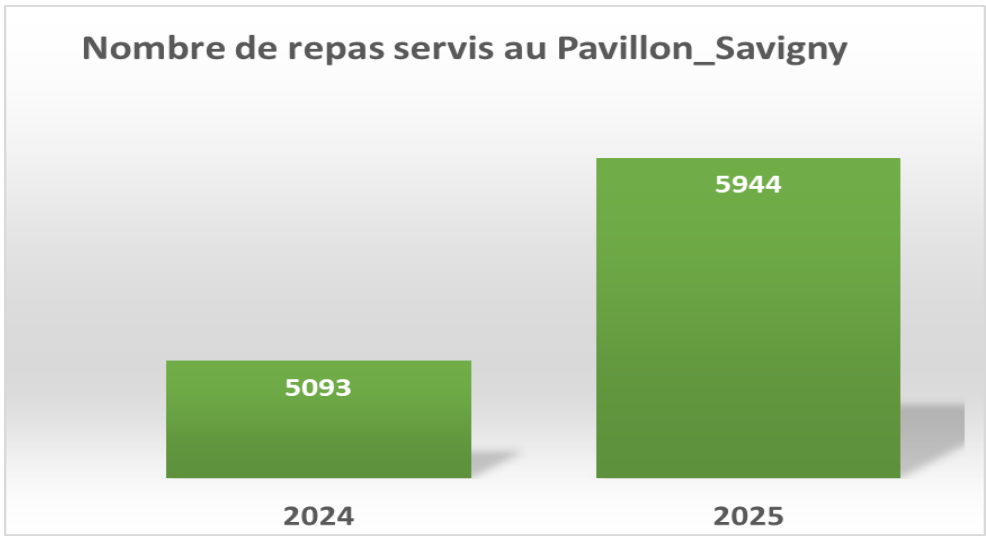
Raffort (secondaire)
Comme en 2024, une diminution des repas est à noter. En effet, Le nombre total de repas subventionnés en 2024 s'élevait à 8'285 alors qu'en 2024, ce dernier est de 8'102 donc une diminution de 18,3%. Ceci est certainement partiellement engendré par le fait que Mézières dispose de nombreux commerces d'alimentation. Il n'en reste pas moins que les nombreux élèves utilisant ce réfectoire ne manquent pas de poser un joli défi aux surveillant·e·s.



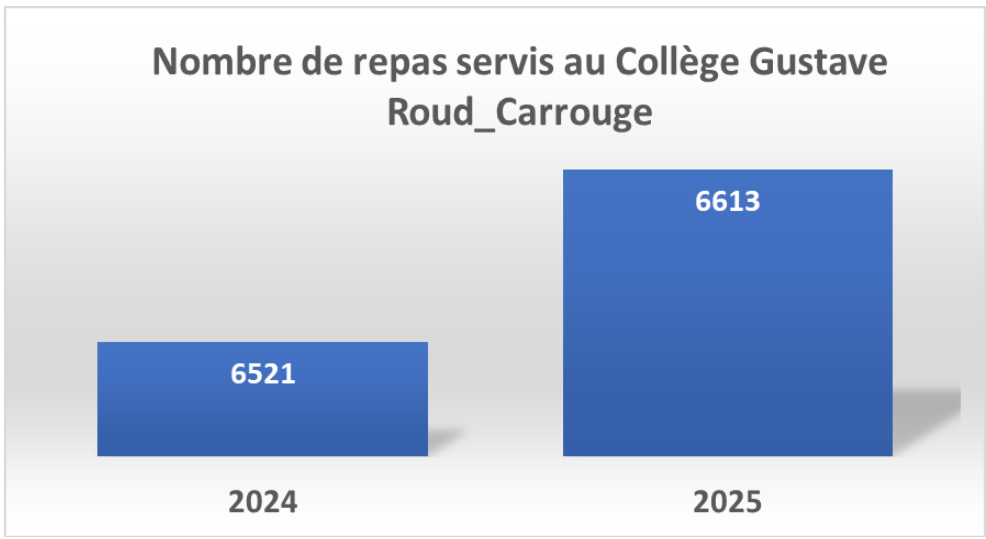
Les repas sont servis les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pas de service le mercredi puisque les élèves ont congé l'après-midi.

Au Raffort, la Chenille Gourmande met un surveillant à disposition et est remboursée par l'ASIJ. Pour l'année 2025, cela représente 288 heures.

Savigny (7 et 8 H)
Le nombre de repas servis au Pavillon s'est intensifié de manière substantielle. En effet, une augmentation de 85.10% est à noter. Le prix du repas est identique à celui de 2024, soit CHF 11.- Dans ce prix sont inclus les CHF 3.- destinés à la surveillance et l'encadrement des élèves. L'APERO en est toujours responsable et est rémunérée par l'ASIJ.



Carrouge (7 et 8 H)
Une augmentation du nombre de repas servis est également à signaler à Carrouge. Elle s'élève à env. 9.2 %. Le prix du repas ainsi que les mesures d'encadrement sont identiques à ceux de Savigny.



TRANSPORTS

Le Comité de Direction est toujours satisfait des prestations d'HelvéCie pour les transports scolaires. Les horaires de la rentrée ont engendré des plaintes de parents, des enseignants, et des unités d'accueil. HelvéCie a apporté les modifications demandées par l'ASIJ avec l'intégration d'un 16ème bus comme cela avait été proposé lors de la "commande des horaires de la rentrée". Les horaires mis à disposition pour la rentrée des vacances d'automne ont satisfait toutes les parties prenantes.

La surveillante engagée pour sécuriser et aider les plus jeunes élèves lors de la montée dans les bus au Collège Gustave-Roud est toujours en fonction et le CoDir est très content de ses prestations.

Plusieurs demandes ou modifications d'arrêts ont été étudiées. Certaines ont été refusées, car elles n'étaient pas justifiables. Certains arrêts ont été modifiés (p.ex. Savigny

Gremaudet, Les Bioles, En Brit, etc). Le recours d'une famille a été abandonné par celle-ci avant que le Département ne statue sur le dossier.

En fin d'année, l'ASIJ a effectué un appel d'offre pour les transports scolaires 2026-2031. Le CoDir a mandaté un BAMO pour le soutenir dans les démarches (prestation : relecture du cahier des charges, publication SIMAP et gestion des questions / réponses, évaluation des offre, audition, droit de recours / adjudication, contrat).

CONCLUSION

L'année 2025 a été vécue dans une dynamique constructive, réaliste et riche d'échanges cordiaux. La bonne humeur a régné à bon escient.

La consultation sur la refonte de la loi sur les communes a permis au Comité de Direction de démontrer la pertinence d'une Association Intercommunale de la taille de l'ASIJ, des nombreux avantages que permet sa structure, et que les problèmes supposés être résolu par les propositions formulées dans le projet de loi ne se rencontrent pas en l'occurrence à l'ASIJ.

L'exercice financier se révèle plus favorable que prévu, et des remboursements aux communes ont pu être effectués.

Les bâtiments appartenant à l'ASIJ – à Carrouge, Servion et Mézières – font preuve de bonne facture, et sont l'objet d'entretiens scrupuleux. A Mézières, le Raffort exige un tournus d'interventions en relation avec l'âge des différentes ailes qui composent le Collège.

L'évolution des populations des communes de l'ASIJ n'ayant pas atteint son pic, alors que les marges de manœuvre pour accueillir les élèves selon les normes en vigueur sont de plus en plus limitées, les réflexions et projections de nouvelles structures scolaires représente un des thèmes majeurs pour l'année 2026.

Le Comité de Direction remercie les communes membres, tant les Municipalités que les Conseils législatifs pour leur étroite collaboration, ainsi que l'Assemblée de ses déléguées et délégués pour leur participation attentive.

Au nom du Comité de direction

Christophe Balissat
Président

ASIJ
Comité de Direction

Fabienne Blanc
Secrétaire